

8. Après utilisation

- 8.1 En cas de bref arrêt de travail, il suffit de fermer la vanne d'isolement en aval.
- 8.2 En cas d'interruption prolongée (p. ex. pour la nuit), il faut détendre le régulateur de pression.
 1. Fermer la vanne d'isolement de pression d'admission
 2. Détendre le régulateur de pression
 3. Desserrer la vis de réglage jusqu'en butée

9. Réparation

- 9.1 Les réparations ne doivent être effectuées que par des personnes spécialisées et dans des ateliers de réparation agréés.
- 9.2 Le fonctionnement correct et la sécurité ne sont assurés qu'en cas d'utilisation de pièces de rechange d'origine.
- 9.3 Si l'utilisateur ou des tiers procèdent à des réparations ou modifications de leur propre chef, sans accord du fabricant, toute responsabilité envers les dommages qui s'ensuivraient serait exclue.
- 9.4 Après réparation, le régulateur de pression doit être entièrement contrôlé.

Mode d'emploi U 33 Régulateur de pression

spectrotec

Sommaire

	Page
1. Utilisation	
1.1 Utilisation conforme	1
1.2 Utilisation non conforme	1
1.3 Caractéristiques techniques	2
2. Consignes de sécurité	2
3. Marquage	3
4. Montage	3
5. Soupape de sécurité	6
6. Mise en service	6
7. remarque sur le fonctionnement et la maintenance	7
8. Après utilisation	7
9. Réparation	8



1. Utilisation

1.1 Utilisation conforme

Le régulateur de pression U 33 sert à réduire une pression amont à un niveau de pression aval aussi constant que possible.

Le régulateur de pression s'emploie pour toutes les tâches de régulation de pression situées dans les plages indiquées.

1.2 Utilisation non conforme



Ne pas utiliser le régulateur de pression pour les gaz en phase liquide.

Ne pas utiliser pour les types de gaz inappropriés ni les gaz agressifs.

Ne pas utiliser à des températures inférieures à -30°C et supérieures à +60°C.

Cet appareil de détente doit être utilisé conformément au présent mode d'emploi et en particulier aux consignes de sécurité.

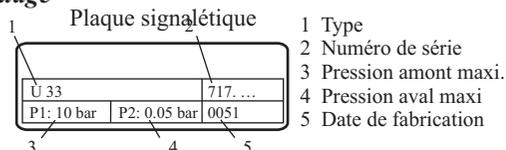
1.3 Caractéristiques techniques

Pression amont:	10 bar max (propane 16 bar)
Pression aval	0,05 / 0,3 / 0,6 / 1,5 bar
Matériaux	- Corps: laiton - Cloche du ressort: revêtement résine époxy alu - Membrane: Nitrile - Joint de siège: Nitrile
Poids:	2,5 kg
Raccords:	Filletage femelle G ½"

2. Consignes de sécurité

- 2.1 Toutes les indications repérées par le symbole ▲ représentent des consignes de sécurité spéciales.
- 2.2 Ce régulateur de pression est conforme à l'état de l'art et aux règles techniques en vigueur.
- 2.3 Il est interdit de procéder à quelque modification sur le régulateur de pression sans l'autorisation du fabricant.
- 2.5 En cas de manipulation incorrecte et d'utilisation non conforme, des dangers peuvent survenir pour l'utilisateur ou d'autres personnes, ainsi que des dommages à l'appareil.
- 2.6 Prescriptions et directives à observer
 - BGV A1 (VBG 1), Prescriptions générales
 - BGV D1 (VBG 15), soudage, coupe et procédés connexes
 - BGV B7 (VBG 62), Oxygène
 - Règles techniques gaz liquide
 - Directive 97/23/CE article 3; alinéa 3
- 2.7 Utiliser le régulateur de pression uniquement pour les gaz pour lesquels un marquage est apposé (voir point 3. Marquage).
- 2.8 Ne pas utiliser à des températures inférieures à -30°C et supérieures à +60°C.
- 2.9 Il doit être assuré qu'aucune particule de saleté telle que rouille ou copeaux ne puisse parvenir dans le régulateur de pression. L'installation d'un filtre en amont du régulateur de pression est vivement recommandée pour ces raisons (voir fiche technique 770.50247).
- 2.10 Les régulateurs de pression d'oxygène doivent être exempts d'huile et de graisse !
Risque d'incendie ou d'explosion !
- 2.11 Il est strictement interdit de fumer et d'utiliser des flammes vives (p. ex. bougies) à proximité de l'installation d'alimentation en gaz.

3. Marquage



L'identification du type de gaz du régulateur de pression s'effectue à l'aide d'un autocollant du type de gaz, apposé sur la cloche du ressort. S'il n'est pas déjà apposé, veuillez l'identifier à l'aide de l'autocollant correspondant fourni !

4. Soupape de sécurité

La soupape de décharge intégrée dans le régulateur de pression permet de laisser s'échapper à l'air libre des volumes de gaz s'écoulant à travers le régulateur de pression par défaut d'étanchéité de la vanne de détente, lorsque le prélèvement de gaz est fermé. Elle ne sert pas de soupape de sécurité pour les appareils de canalisation en aval. Afin de protéger de toute surpression les appareils de canalisation en aval, réservoirs de pression et tuyauteries en cas de panne du régulateur de pression, l'installation d'un dispositif de sécurité conforme aux prescriptions est impérative. En ce qui concerne les gaz inflammables, raccorder la soupape de sécurité à une canalisation et s'assurer d'une évacuation sans danger.

5. Montage

- 5.1 Vérifier si le type de gaz mis en œuvre est bien identifié sur le détendeur.
Si le type de gaz ne correspond pas, effectuer le repérage conformément aux instructions, à l'aide de la plaque d'identification du gaz fournie !
Le régulateur de pression doit être marqué conformément au type de gaz !
- 5.2 Les régulateurs de pression sont livrés pour montage vertical (broche de réglage dirigée vers le bas) et pour le sens d'écoulement de gauche à droite (en regardant le manomètre ou la plaque signalétique).
- 5.3 Une vanne d'isolement doit être installée sur la canalisation en amont du régulateur de pression, de sorte qu'en ouvrant la vanne d'isolement il soit possible d'observer les manomètres du régulateur de pression. Une vanne d'isolement sur la ligne entre le régulateur de pression et le point d'utilisation est nécessaire lorsqu'il est impossible d'isoler la ligne à ce niveau ou lorsque le point d'utilisation est distant de plus de 50 x DN (diamètre nominal) des tuyauteries en aval. La vanne d'isolement doit être installée à une distance de 20 x DN (diamètre nominal).
- 5.4 Lors du montage des tuyaux et des accessoires de tuyauterie, veiller impérativement à ce que les axes des tubes soient alignés avec les axes de raccordement du détendeur et que les surfaces de coupe soient parallèles entre elles.
Il ne faut en aucun cas tenter de redresser les tubes mal posés en serrant trop fortement les écrous.
- 5.5 Pour tous les travaux de pose de tube et lors de la sélection des matériaux et des produits d'étanchéité, respecter les consignes et directives de sécurité, celles-ci étant différentes selon le type de gaz. La chambre gazeuse, située en aval du régulateur de pression et devant être maintenue à pression constante par celui-ci, est particulièrement importante. Celle-ci ne doit pas être trop petite.
- 5.6 Ce qui est important pour que le régulateur de pression fonctionne impeccablement, c'est de dimensionner correctement les tuyauteries associées ainsi que la disposition des autres appareils de mise en œuvre du gaz.
- 5.7 Avant la mise en service, contrôler l'étanchéité de toutes les liaisons.

6. Mise en service

- 6.1 Avant de commencer le travail, lire les indications données dans le présent mode d'emploi et les respecter lors des travaux.
- 6.2 Vérifier si tous les raccords sont propres et exempts de tout dommage.
Ne pas monter le régulateur de pression s'il est endommagé.
- 6.3 A vanne d'isolement de pression amont et de pression aval fermée, desserrer la vis de réglage tout d'abord jusqu'en butée, puis la rentrer ensuite environ à la moitié de la course possible de la vis.
- 6.4 Ouvrir légèrement la vanne d'isolement de pression amont (de seulement une fraction de tour pour les faibles volumes), de sorte que la pression d'admission croisse lentement jusqu'à la pleine valeur et que la pression aval croisse à env. la moitié de la valeur maximum. Suite à cette opération, ouvrir entièrement la vanne d'isolement de pression d'admission.
- 6.5 Tourner la vis de réglage jusqu'à obtenir la pression aval désirée.
Ouvrir lentement la vanne d'isolement de pression aval, de façon à ce que la chambre

7. Remarques sur le fonctionnement et la maintenance

- 7.1 Les régulateurs de pression en batterie doivent toujours être protégés contre les dommages (contrôles visuels à intervalles réguliers).
- 7.2 Le réglage de la soupape de sécurité (4) ne doit pas être modifié !
- 7.3 Veiller à l'état impeccable des joints, des surfaces d'étanchéité et des manomètres.
- 7.4 En cas d'anomalie, par ex. accroissement de pression aval à débit nul, en cas de défaut d'étanchéité à l'atmosphère, de manomètres défectueux ou si la vanne de sécurité est activée, mettre hors service les régulateurs de pression en batterie, fermer immédiatement les vannes d'isolement.